



Cercle

DES FAMILLES

LE MONDE CHANGE... ET L'ÉDUCATION ?

N°22

JUIN 2022

SOMMAIRE

Cercle des Familles | Numéro 22 | 2022

3

**PARENTALITÉ
ET ÉDUCATION**

5

ET LE SCOUTISME ?

6

**L'ENGAGEMENT :
FACTEUR ÉDUCATIF**

7

**L'AUTORITÉ
PARENTALE**

9

**CHOISIR DE BIEN VIVRE
L'INSTANT PRÉSENT**

11

**L'ENFANT PEUT-IL
DEVENIR ÉDUCATEUR ?**

13

**POURQUOI
INTÉRESSER LES
ENFANTS AUX SCIENCES ?**

14

**MINI CLUB
SCIENCES**

15

**CONSTRUIRE
L'ÉDUCATION DE DEMAIN**

17

**ACCUEIL D'UN ENFANT EN
SITUATION DE HANDICAP**

18

**CLASSES FLEXIBLES EN
FRANCE**

19

**LE GROUPE
DE PAROLE**

20

**TEMOIGNAGE :
ASSOCIATION DES
FAMILLES DE MEUDON**

21

**« LE PETIT LAB' »
GROUPE DE PAROLE
D'ENFANTS DE PARENTS
SÉPARÉS**



Chantal HUET
Présidente de Familles de France



Si nous prenons nos références chez certains de nos philosophes nous pouvons nous apercevoir que l'éducation a tout son sens. Chaque être humain est différent et le milieu, dans lequel il vit, peut orienter tout son avenir.

Kant visait à sortir l'humain de son instinct primaire pour le destiner à l'humanité et le former pour la société : éduquer c'est forcément former à accueillir la différence de l'autre. L'enfant a besoin d'être mis à l'abri, d'être protégé.

C'est pour cela que la parentalité est reconnue pour avoir toute son importance. En soutenant cet acte de responsabilisation des familles, Familles de France retient la relation adulte/enfant pour assurer le soin, le développement et l'éducation.

Et si pour accompagner toutes les familles dans leur diversité nous suivions Rousseau qui se penche sur le fait que l'éducation doit être pratique et que l'enfant doit apprendre de lui-même. Pourquoi ne pas essayer les classes flexibles ?

Cela change de l'encadrement traditionnel et malgré tout, ce système donne l'impression de liberté mais jamais de permissivité.

Nous pouvons orienter aussi les choix de notre jeunesse avec particulièrement l'apprentissage vers les matières scientifiques pour les filles : ne pas « genrer » les professions est une tendance que nous rencontrons. Cela nous amènera vers une société plus équilibrée qui modèlera l'éducation de demain. Familles de France avait participé aux états généraux de l'Éducation en 2019 pour attirer, soutenir, investir, réconcilier. Les mots confiance, diversité sont apparus et ont lancé les défis de demain pour bâtir une société de l'avenir.

L'inclusion en fait partie : Familles de France incite et propose des formations dans ce sens. Aucun être humain ne doit rester en dehors de ce que la société peut et sait proposer. Nous apprenons tout au long de notre vie grâce à la formation continue dans notre espace professionnel et suite à nos différentes expériences vécues. En dehors de l'Éducation, des groupes de parole de toutes sortes viennent de se créer ; particulièrement visibles depuis la covid-19, entre adultes, entre enfants, voire même en réunissant adultes et enfants et deviennent moteur pour des échanges constructifs.

Le monde change !

Ce magazine est celui des associations familiales affiliées à Familles de France

SUIVEZ-NOUS !

Directrice de la publication : Chantal HUET
Secrétaire Général : Jean-Jacques GUYENET

Conception et réalisation : Sharon S.

Crédits photos et images : Pixabay, 123RF, Flaticon, Canva

Contributeurs : Michel B., Laurent C., Alice E., Jean-Jacques G., Mireille L., Gabrielle P., Pierre V.



PARENTALITÉ ET ÉDUCATION

En France la parentalité est conçue comme un acte de responsabilisation des familles. La logique de l'empowerment se réalise par la promotion des dispositifs territoriaux mais aussi la délégation au monde associatif.

C'est dans cette démarche que FAMILLES DE FRANCE s'inscrit dans une logique d'aide et de soutien par des actions auprès des familles. Un rôle central de maintien du lien social qui pèse plus que jamais sur les familles.

Cela s'est vérifié d'une façon très importante et massive dans tous les domaines ces deux dernières années de pandémie. De nouvelles normes conjugales et parentales s'imposent aux parents avec une souplesse plus grande des relations et une disponibilité parentale qui est encouragée. Nous croyons totalement à l'entraide familiale et au pouvoir de l'échange entre pairs. Toutefois nous ne pouvons plus ignorer les dispositifs financés par les Caisses d'allocations familiales d'une part et leur mission traditionnelle de développement social local en faveur des familles d'autre part.

Nos associations familiales nées dans les années 1945 (voire avant) voient évoluer leurs buts, leurs missions et leurs actions. Au cours des années 1990, les dispositifs se sont précisés en qualifiant la relation adulte/enfant quelle que soit la structure familiale dans laquelle ils s'inscrivent. Le but est d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant selon les principes de la société. Les actions de soutien à la parentalité s'adressent positivement à toutes les familles comme une manière de les « réarmer » dans les moments de fragilité en préservant la coresponsabilité parentale.

Un comité national de soutien à la parentalité définit des normes de parentalité prises sous l'angle de la bonne parentalité.

« Si par de nombreux aspects, son relationnel et ses pratiques sont d'ordre privé, la parentalité est également façonnée par ce que la société comprend et attend d'un comportement parental approprié et par la façon dont l'État bâtit sa politique publique » - Dely.

Intérêt de l'enfant et responsabilisation des parents : refonder le familialisme.

La parentalité positive induit une responsabilisation parentale forte mais selon Irène Théry, est en jeu une forme de culpabilisation des parents : « l'idéologie des droits de l'enfant a traduit à sa manière une profonde culpabilité parentale ».

La notion de « bien-être de l'enfant » n'est pas clairement définie en droit de la famille et repose sur des éléments qui ne sont pas toujours objectivables, ce qui conduit les juges à jauger les qualités parentales des justiciables.

L'hypothèse d'une promotion de la parentalité comme nouvelle « police des familles » doit être analysée.



Aider, soutenir les familles dans leur rôle éducatif n'est-ce pas les éduquer aussi ?

De ce fait, le soutien à la parentalité s'organise dans des lieux différents selon les moments de la vie des familles :

- Dans les lieux d'accueil parents/enfants des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAPP).
- À l'école avec les dispositifs des contrats locaux d'accompagnement scolaire (CLAS)
- Dans les espaces de rencontre, lieux de prévention des ruptures familiales ou de médiation familiale.
- Dans les points info-famille (PIF) et les maisons pour les familles, lieux d'information et d'accompagnement.

Moins cibler les familles dites pauvres et adresser les dispositifs autour de la parentalité à toutes les familles est un des enjeux de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Un comité de filière national autour de la parentalité tente de réunir les très nombreux acteurs des divers champs de la santé, du domaine de l'éducation et de la protection de l'enfance œuvrant auprès des familles.

Soyons présents et inventifs pour accompagner toutes les familles dans leur diversité.

A photograph of several young scouts in green uniforms and yellow raincoats, gathered in a forest. One scout in the foreground is writing in a notebook. The scene is overlaid with a semi-transparent orange rectangle containing the text.

ET LE SCOUTISME ?

Après avoir parlé de l'éducation dans la famille, il faut se questionner sur les « tiers éducateurs ». Au premier rang de ceux-ci se trouve, bien évidemment, l'école dont la mission d'instruction est, de fait, doublée d'une dimension éducative que ce soit aux valeurs de la république ou à la vie dans une communauté, scolaire dans ce cas précis. Au second rang, on doit mentionner le rôle des médias (au sens large) et l'impérieuse nécessité pour les parents d'éduquer leurs enfants au sens critique et aux usages. Viennent ensuite une très vaste palette d'activités sportives, artistiques, ludiques, ...visant au développement, aux apprentissages et au bien-être de chaque enfant. Une activité reste néanmoins discrète, rarement promue voire inclassable, parfois moquée : le scoutisme.

Créé en Angleterre en 1907, le scoutisme arrive en France dès 1909. Historiquement, il s'est développé avec une inspiration religieuse protestante puis catholique mais les 10 mouvements de scoutisme reconnus aujourd'hui par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports présentent une grande variété de choix, aussi bien confessionnels (catholiques, protestants, israélites, musulmans, bouddhistes) que non confessionnels.

L'intérêt du scoutisme repose avant tout sur sa pédagogie : sens du service, développement de la « débrouillardise », découverte et respect de la nature, apprentissage de « savoir-faire » et du sens des responsabilités, ouverture aux autres et formation à la vie citoyenne, sont autant de raisons pour que 63 % des français aient une image positive du scoutisme. Le scoutisme développe également un sens progressif de l'engagement, dont la cérémonie de la Promesse constitue un jalon qui a marqué des générations de responsables, politiques, associatifs ou autres.

A ce titre, il apporte également sa contribution au renouvellement de la société civile et à l'animation des corps intermédiaires, en formant des hommes et des femmes au sens des responsabilités. Cette pédagogie s'applique-t-elle à tous les enfants ? Théoriquement oui, mais les exigences induites par cette pédagogie (sens de l'effort, vie en commun, dimension nature) peuvent rebuter certains enfants (et/ou certains parents) et le grand choix d'activités existant par ailleurs crée un inévitable phénomène de concurrence, sachant que la gestion du temps et des plannings de chacun renforce les exigences et les contraintes sur l'organisation familiale. Il est vrai que le scoutisme (mais pas uniquement lui) et sa pédagogie ne font pas bon ménage avec le phénomène de « zapping » trop souvent constaté entre les activités. Cette pédagogie du scoutisme a néanmoins fait ses preuves et reste aujourd'hui une formidable école de découverte, de vie et de développement des jeunes. Ne l'oublions pas quand le temps du choix des activités arrive !



L'ENGAGEMENT : FACTEUR ÉDUCATIF

Mener un projet avec le Service Civique

Une forme d'altruisme ou de générosité, la volonté de s'engager et de consacrer du temps au service des autres, la capacité à faire émerger des causes solidaires... Nous avons plein d'exemples en tête dans lesquels nos jeunes générations sont capables de faire preuve d'une volonté d'engagement, d'une détermination sans faille pour affronter leur avenir et transformer le monde. Aujourd'hui plus qu'hier nous avons une grande responsabilité sur le choix de notre modèle de développement et sur notre projet de société que nous léguerons aux générations futures ; une grande responsabilité éducative aussi en assurant au-delà des savoirs académiques, la transmission des valeurs et de l'autonomie qui fera d'eux des citoyens engagés.

L'engagement, la capacité d'initiative, la prise de responsabilité sont autant de qualités qui s'acquièrent par l'exemple ; par le sport ; par un projet artistique ; par les épreuves quelque fois.

Comment mieux illustrer ce sujet qu'en présentant le Service Civique en espérant mieux le faire connaître

La loi du 10 mars 2010 a créé ce dispositif d'encouragement à l'engagement. Dans ce cadre la motivation et la capacité d'initiative sont les seuls critères qui comptent et il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général. C'est important de faire connaître et partager cette possibilité pour nos associations en informant sur l'existence du site dédié à ce dispositif : <https://www.service-civique.gouv.fr>

La campagne [#LeChoixDeSengager](#) montre les bénéfices pour les jeunes d'accomplir une mission de Service Civique, que ce soit dans les domaines du sport, la solidarité, le handicap, l'environnement, l'éducation ou auprès des seniors.

En savoir plus : <https://www.familles-de-france.org/fr/reseau/service-civique>
<https://www.service-civique.gouv.fr/accueillir-un-volontaire/pourquoi-accueillir-un-volontaire>

56%
des jeunes

prêts à s'engager en mission de
Service Civique (Ifop 2021)

69%
des responsables
ressources
humaines

incités à recruter un jeune ayant
réalisé un Service Civique (Ifop
2021)



L'AUTORITÉ PARENTALE

De l'autoritarisme du pater familias des années 50, au laxisme des années 70, où en est-on aujourd'hui ?

Même si la relation parent-enfant ne se limite pas à l'autorité, le pouvoir d'imposer une certaine obéissance reste une préoccupation majeure des parents. D'autant plus que les familles d'aujourd'hui doivent appréhender la question de l'autorité dans l'éducation en tenant compte d'une organisation parfois complexe dans leur quotidien. François De Singly analyse avec finesse dans « La famille contemporaine » à quel point les familles sont maintenant construites sur de nouveaux paradigmes. Les mouvements d'émancipation de la femme, le processus d'individualisation... ont eu comme effet les modifications que l'on connaît sur les formes familiales : augmentation des divorces et des séparations, développement du nombre de familles monoparentales, de familles recomposées, ainsi que de familles homoparentales.

Dans ce contexte, quelle autorité les parents peuvent-ils avoir ?

Le législateur a posé un cadre juridique sur cette question, avec la loi du 10 juillet 2019 qui **interdit les violences éducatives** ordinaires car la violence n'est pas considérée comme un mode d'éducation.

L'autorité parentale doit donc être utilisée sans violence physique, verbale ou psychologique. Le principe de l'autorité parentale conjointe, déjà inscrite dans la loi de 1970 et mise en lumière dans la loi du 4 mars 2002, doit être privilégié même en cas de séparation.

Mais quel est le modèle proposé aux parents aujourd'hui par la société ?

Il semblerait que les méthodes dites « d'éducation positive et bienveillante » soient devenues la norme.

La publication du rapport sur les 1000 premiers jours de l'enfant et les recommandations qui s'en suivent s'appuie sur les apports scientifiques (telle que la contribution de Boris Cyrulnik) et des principes de bienveillance éducative (au regard de la contribution d'Isabelle Filliozat). Le modèle de « la famille démocratique » semble s'imposer.

L'éducation positive c'est d'abord refuser les « violences éducatives », ce qui peut aller de soi. Mais ce modèle va plus loin : il préconise de ne pas dire « non » mais d'utiliser « stop » et d'inviter l'enfant à réfléchir aux conséquences de ses actes.

Les nouveaux préceptes de l'éducation bienveillante favorisent le dialogue, l'encouragement, la co-construction des actions, mais n'oublie pas pour autant la fermeté.



Ce type d'éducation est depuis longtemps utilisé dans les pays scandinaves, notamment en Suède. Là-bas les parents cherchent moins à « éduquer » au sens traditionnel du terme qu'à profiter de leur vie en famille et de leurs enfants. La place donnée à l'enfant en Suède est donc conséquente, trop, disent certains qui redoutent une augmentation des dépressions et des comportements addictifs chez ces enfants devenus adultes, une fois confrontés à la réalité de la vie.

Béatrice Kammerer, journaliste spécialisée en éducation, cible les limites de l'éducation positive, qui serait culpabilisante pour les parents manquant de patience ou de temps.

Cette méthode ambitieuse tend vers une société non violente et constitue en soi une amélioration en comparaison des relations souvent dures qu'ont connues les générations précédentes avec leurs parents.

Pour autant, ne **dépossède-t-elle pas les mères et les pères de leur capacité de réflexion et de leur confiance en leurs compétences éducatives en leur disant quoi faire pour chaque situation d'éducation ?** Donner une méthode en soi est déjà une forme d'injonction qui ne favorise pas le sentiment de légitimité du parent.

La question se pose, puisque la base d'une famille, quelle que soit sa composition, est que chacun soit à sa juste place. Si le parent ne se sent pas légitime à sa place, il aura des difficultés à mettre en œuvre des principes éducatifs. Claude Halmos, psychologue, travaille avec les parents afin qu'ils se sentent légitimes, et rappelle que « L'éducation, les règles et les limites sont aussi vitales que l'eau, la nourriture et l'air ».

Elle affirme qu'un parent peut avoir de l'autorité sans être autoritaire pour autant. Demander à un enfant d'aller au lit lorsqu'on lui demande, c'est de l'autorité. C'est l'apprentissage des règles de vie pour vivre en société, et lui transmettre le respect des autres et donc de lui-même. L'absence de repères et de limites n'est pas structurant pour l'enfant : il a besoin de cadre, de se sentir « bordé » au sens propre du terme.

En allant voir du côté des cultures ancestrales, Michaele en Doucleff, journaliste, a exploré comment les familles en Afrique ou en Arctique articulent leur quotidien avec l'éducation des jeunes enfants : les enfants sont inclus dans la vie domestique et participent naturellement aux tâches car ils sont ravis d'y contribuer dès le plus jeune âge. Ils prennent confiance en eux et comprennent où est leur place. Ces parents privilégient la reconnaissance de la contribution de l'enfant. Ils s'épargnent des explications sans fin et des colères à répétition, sachant que le cerveau n'est pas mature avant la fin de l'adolescence.

A close-up photograph of a person's hand holding a small, colorful butterfly on their index finger. The background is blurred, showing what appears to be a medical professional in a white coat. An orange semi-transparent banner is overlaid on the image, containing the title text.

CHOISIR DE BIEN VIVRE L'INSTANT PRÉSENT

MÉDITER C'EST NE PAS S'OUBLIER...

Notre système émotionnel nous encourage à zapper l'instant présent. Quand l'inquiétude est là on n'est pas tranquille ! Notre esprit essaie de fuir la souffrance et les sensations désagréables pour s'évader facilement dans le passé ou le futur. C'est notre système de protection qui se met en place pour oublier le présent et tenter de retrouver des sensations de plaisir.

Le professeur Tu-Anh TRAN, pédiatre depuis 25 ans a toujours été étonné de la capacité de résilience extraordinaire des enfants soumis à des situations traumatisantes ; Changement d'école, deuil, maladie.... Observant que les enfants sont de « véritables éponges » capables d'apprendre et assimiler ce qu'on leur enseigne, le professeur Tran a choisi de leur donner des outils pour réussir leur vie, être bien dans leurs baskets, être le meilleur ami pour soi-même, malgré le tourbillon des conflits familiaux, le harcèlement dans la cour de récréation, les limites qu'impose la douleur physique, la maladie qui confine au lit, l'angoisse transmise par l'entourage.



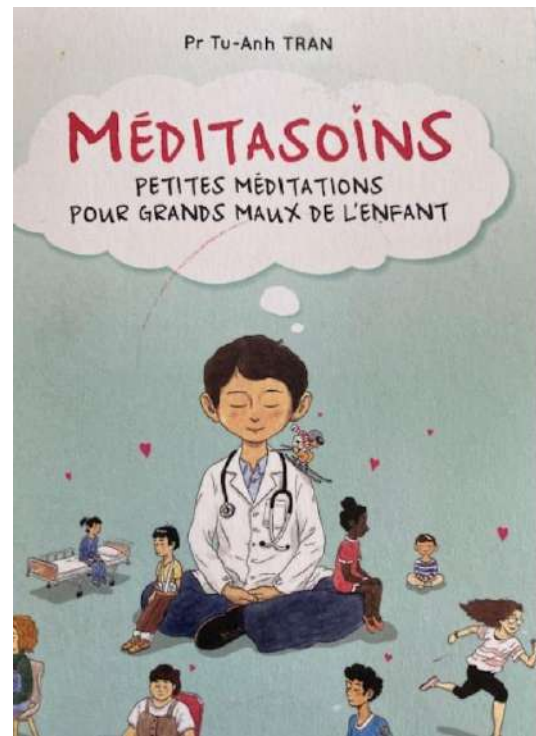
Oui ! dit-il « **les enfants sont capables de se concentrer et de ramener la paix intérieure en eux par la méditation, y compris ceux qui sont atteints de troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).** » Oui ! En tant que parents vous pouvez aider votre enfant par cette routine exigeante et efficace de la méditation.

Le professeur Tran propose 14 méditations guidées très faciles d'accès.

La méditation, c'est se centrer sur la respiration pour abaisser le stress et vivre l'instant présent. C'est un apprentissage rigoureux par la respiration consciente pour lâcher prise, se concentrer et se recentrer, trouver la paix en soi à chaque pas, nourrir son estime de soi, faire la paix avec son corps, oublier la douleur, neutraliser les phobies... Avec un manuel pratique qui retrace les résultats spectaculaires sur certains enfants, « **MEDITASOINS** », le surprenant manuel du médecin, engagé dans cette discipline depuis longtemps, vous donnera les clés pour pratiquer ces 14 méditations simples à tout moment, allongé, assis, debout, en marchant...

Parents ne perdez pas de temps et laissez-vous guider par ce livre inspirant ; les 10 méditations les plus importantes sont guidées par la voix de l'auteur grâce à une version audio téléchargeable par QR-code.

Traiter les maux des enfants par les mots des parents et par une prise de conscience du corps et de l'esprit pour que la paix se propage est essentiel dans notre monde de 2022 qui ne prends plus toujours le temps d'être ici et maintenant.



Pour apprendre, nos enfants ont besoin d'être ici, présents dans l'instant, capables d'éloigner les émotions négatives.

Retrouver sur Youtube https://www.youtube.com/watch?v=fTGSu6_5bjc les explications du professeur Tran sur les différentes techniques et ses conseils pour débuter avec son enfant.





L'ENFANT PEUT IL DEVENIR ÉDUCATEUR ?

On n'est jamais prêt à être parent, on le devient, on est formé par l'enfant qui arrive et du coup l'idée circule que ce serait les enfants qui éduquent leurs parents...Raccourci, cliché, réalité ? Peut-être serait-il nécessaire d'approfondir la question pour mieux comprendre ce qui nous éduque dans la vie...

Plusieurs expériences ont été menées en pédagogie pour cerner cette question de l'éducation et du lien spécial entre parent et enfant. Il a bien été montré que les enfants ne sont pas très sensibles à l'éducation parentale... N'en déplaise à certains parents, leur influence est somme toute assez faible contrebalancée par celle des pairs (à commencer par les frères et sœurs, les copains de classes, les partenaires sportifs...), celle des enseignants (« la maitresse a dit qu'il fallait... »), celle des autres adultes de la famille et, bien sur, la force des médias et jeux vidéo qui rythment la vie de l'enfant, qu'on le regrette ou pas !

Alors, qu'en est-il de l'influence des enfants sur les parents ? Une expérience a été menée sur plusieurs populations iliennes qui étaient confrontées à la pollution à cause de certains comportements spécifiques. Pour faire évoluer les populations on a utilisé les enfants en expliquant à ces derniers pourquoi il fallait changer les habitudes et on a vu de grands changements, rapides et efficaces. L'enfant était bien devenu un relais de l'éducation parentale...Mais il s'agissait d'un domaine ciblé et cela ne suffit certainement pas à affirmer que les enfants éduquent les parents ...

Éduquer ?

Dans l'éducation, il y a la notion de conduite vers une évolution, l'acquisition de « savoirs être », bases de la vie en société. L'enfant éduqué par les loups n'est pas apte à vivre en société humaine du jour au lendemain. Il doit vivre une transformation, il doit « subir » une éducation...Cela supposerait donc qu'il y a celui qui possède cette « éducation » pour la transmettre et celui qui s'éduquerait à son contact...

Chaque être humain est différent, particulier, spécifique. Il est capable d'apprendre par des chemins qui lui sont propres. Certains ont besoin « prioritairement » qu'on leur dise les choses, d'autres qu'on leur montre, d'autres, enfin, qu'on leur fasse faire les choses... Attention, nous avons tous besoin des trois aspects mais chacun a ses chemins privilégiés ce qui fait que nous avons des auditifs, des visuels, des kinesthésiques... et tout cela avec des intensités qui varient...

Si vous dites à un être humain « il faut trier ton papier du reste des autres déchets » pour rester dans

l'expérimentation évoquée, certains vont intégrer instantanément ou presque cette information. Dès le lendemain, quand ils auront du papier à jeter, ils le mettront à part. Mais cela ne touchera qu'un tiers des personnes (en simplifiant un peu). En effet, on va se retrouver en face par exemple d'un individu qui aura besoin qu'on lui montre ce tri. Il ne l'intégrera que si une vidéo lui montre une action de tri. Enfin, certains devront réaliser ce tri accompagné pour intégrer ce tri dans leur vie...

Les militaires, du temps de la conscription avaient inventé une méthode pour jumeler ces trois aspects, méthode dite de Montauban, largement inspiré du travail des instituteurs des débuts de la Troisième République. L'éducation est une science complexe... Avec les mêmes parents, dans les mêmes conditions, deux enfants ne retiendront pas les mêmes aspects de l'éducation... Même des jumeaux peuvent être si différents qu'il faille éduquer de façon différente chacun...

L'enfant éducateur ?

On s'éloigne un peu de notre sujet mais pas tant que cela... Si le parent (je suis obligé d'individualiser la question car chaque parent est différent) est auditif, il sera assez imperméable à l'éducation par son enfant car avant que son enfant puisse lui expliquer certaines choses il faudra du temps...« La maîtresse a dit... » ne suffira pas, c'est évident !

Pour les visuels, c'est un peu différent et certaines choses apprises en dehors de la maison pourront toucher les parents. C'est ainsi que plusieurs gestes de l'hygiène de vie sont entrés dans les foyers français : se laver les mains avant de manger par exemple !

Mais c'est pour les kinesthésiques que le mécanisme est le plus fort. En effet, l'enfant, sans s'en rendre compte, plonge le parent dans un cas concret, pratique, manuel...L'expérience éducative vécue va être profonde et durable... Du coup, on a bien l'éducation du parent par l'enfant, du moins par la situation dans laquelle l'enfant (souvent bien involontairement) plonge son parent...Là, il n'est plus question d'expliquer, de montrer...mais bien de faire !

Pour revenir à la question de départ, oui, dans un certain nombre de domaines, on peut parler d'une éducation par l'enfant. Dans l'évolution des comportements sociétaux (je pense en premier à l'hygiène et l'écologie), c'est assez évident. Durant la crise du Covid, ce sont souvent les enfants qui ont appris aux parents comment se moucher, éternuer, se laver les mains...C'étaient déjà les enfants qui avaient poussé à l'usage de la ceinture de sécurité dans les voitures dans les années quatre-vingt-dix...

On le voit bien, d'une part l'action est parcellaire, incomplète et ne peut pas toucher tous les parents. D'autre part, elle ne doit pas être prise comme une invitation à la démission. Cela doit pousser à des stratégies éducatives de renforcement. Les parents doivent prendre cela pour une aide à l'éducation...

« L'autre jour, mon chéri, tu m'as appris qu'il fallait bien trier pour la planète...Viens avec moi, on va aller trier ta chambre ensemble pour que tu puisses y être mieux encore... »





POURQUOI INTÉRESSER LES ENFANTS AUX SCIENCES ?

Familles de France a demandé un éclairage à Cédric Villani, l'un des rédacteurs du rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » commandé par le ministre Jean-Michel Blanquer en 2018.

Pourquoi y a-t-il moins de femmes dans les filières scientifiques ?

C'est en partie une question de représentations sociales, qui restent fortes et qui sont même en train de grimper. Il n'y a pas assez de modèles de femmes scientifiques visibles, connues du grand public.

Quelles solutions pourraient être mises en place pour que les filles soient aussi nombreuses que les garçons dans les filières scientifiques ?

Je pense qu'il faudrait mettre en place des tutorats et des encouragements spécifiques pour les filles. Il faut renverser les archétypes sociaux qui sont encore très forts : les conseillers d'orientation proposent aux garçons de faire médecine et aux filles de devenir infirmières ; les enseignants donnent plus la parole aux garçons qu'aux filles. Il faudrait sensibiliser les enseignants et le personnel éducatif sur le sujet.

Pour vous, quel est l'intérêt de se familiariser avec les sciences pour les enfants ?

Pour moi, l'intérêt principal est d'établir une relation de confiance avec la démarche scientifique et les personnes qui l'incarnent. Cela contribue au développement personnel, car au départ il y a plus une poursuite de la curiosité qu'une poursuite utilitaire.

Que pensez-vous du projet des mini-clubs sciences mis en place par Familles de France ? Quels conseils pourriez-vous nous donner sur ce projet ?

C'est un projet qui a du sens, je suis impressionné par le travail réalisé sur le contenu des fiches d'activités qui sont proposées dans **les mini-clubs sciences de Familles de France**. L'élan compte plus que le résultat même, s'il y a des fautes ce n'est pas grave, l'important est d'y prendre du plaisir. La relation de confiance avec l'animateur est primordiale : il vaut mieux un animateur motivé et chaleureux même s'il n'est pas hyper solide scientifiquement, car les enfants retiendront une expérience agréable autour des sciences davantage que le contenu de ce qu'ils ont appris de toutes façons. Les sciences ne sont pas suffisantes s'il manque la confiance, qui s'acquiert par la relation humaine.

C'est pourquoi un enfant qui participe à un club de sciences aura une image positive de cette discipline et cela lui servira toute sa vie. La complémentarité entre l'éducation familiale et l'instruction scolaire, les temps de mise en applications pratiques des apports théoriques, l'ancrage du milieu scolaire dans la réalité du monde extérieur et l'humain au cœur de l'apprentissage, toutes ces idées sont portées par Familles de France.



Éducation des filles et des garçons en sciences, sur le chemin de l'égalité.

Les avancées sociales permettent de repenser les schémas éducatifs classiques, afin de ne pas discriminer les filles, mais aussi de libérer les garçons des clichés sur la virilité.

Dès l'enfance, ouvrir le champ des possibles auprès des filles sur leur futur métier est primordial. C'est pourquoi une attention particulière doit être donnée aux filles, afin

qu'elles puissent se tourner vers des métiers qui ont longtemps été essentiellement exercés par des hommes, notamment dans les milieux scientifiques. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : moins de 30 % de femmes chez les chercheurs dans le monde (Unesco), au maximum 30 % d'élèves filles en classes préparatoires des grandes écoles filières scientifiques. Familles de France s'engage pour sensibiliser les filles aux sciences dès le plus jeune âge, mais aussi pour éveiller l'intérêt des sciences auprès des enfants. Le niveau des élèves français doit être amélioré, au regard des résultats de l'enquête Timss évaluant les résultats des performances en mathématiques des élèves : la France se situe en bas du classement.

Plus grave encore, ces enquêtes démontrent des inégalités : les dernières éditions du PISA démontrent que la France fait partie des pays où le milieu socio-économique des élèves creuse des écarts majeurs dès le primaire dans la maîtrise des matières scientifiques.

En mettant en place des ateliers Mini-clubs sciences dans ses associations, Familles de France contribue à renforcer l'accès aux sciences des enfants.

Jean-Louis Rémoilt, ingénieur retraité, collabore à l'élaboration du contenu des fiches des **Mini-clubs sciences** et nous explique leur objectif :

« Ils ont pour objectif de mettre les enfants de 7/11 ans en contact avec les sciences dans leur aspect pratique afin de développer en eux le sens de l'observation et du discernement.

Chaque travail dirigé est encadré par un animateur formé par Familles de France.

Il peut être dispensé en classe ou bien, en environnement associatif. Les travaux pratiques existant aujourd'hui sont au nombre de 16 et couvrent les mathématiques au sens large, la physique, les sciences naturelles et la logique. Ils se déroulent sur un effectif de dix à douze enfants regroupés en binômes. Les ateliers de Familles de France sont basés sur quatre piliers d'apprentissage :

- L'ATTENTION, où le moniteur oriente l'élève vers ce qu'il doit découvrir et comprendre.
- LA MOTIVATION, où le moniteur développe chez l'élève l'engagement actif.
- L'AUTO-EVALUATION, où le moniteur ne sanctionne pas l'erreur mais valorise son effet cognitif.
- LA CONSOLIDATION, où le moniteur, fait partager les impressions des uns et des autres et, revenant en arrière, reprend les différentes étapes du travail effectué.

L'erreur de l'un ou l'autre n'est pas vue comme un obstacle à l'estime de soi, elle constitue un pilier de la progression éducative.

Pour découvrir une expérimentation mini-clubs sciences : <https://www.familles-de-france.org/fr/reseau/mini-club-sciences-paris>



CONSTRUIRE L'ÉDUCATION DE DEMAIN...

C'est l'objectif principal de la consultation citoyenne, à laquelle Familles de France a participé.

Lancé en novembre 2019, les États généraux de l'Éducation se sont déployés dans toute la France.

Durant 20 mois, jeunes, familles, professionnels et membres d'associations se sont mobilisés pour bâtir ensemble des propositions concrètes pour les jeunes générations.

Les différents acteurs se sont inspirés de ce qui marche sur le terrain en cherchant les points de convergences plutôt que les clivages.

De cette démarche inédite, en sont ressortis :

Sept défis autour de sept verbes

Sept défis ont émergé à partir des questions sur lesquelles nous avons contribué sur la plate-forme des États généraux de l'Éducation :

- N'y a-t-il qu'une seule façon de réussir à l'école ?
- Qui doit décider dans l'éducation ?
- Comment revaloriser les métiers de l'Enseignant et de l'Éducateur ?
- Comment aider les jeunes et les plus fragiles à bien partir dans la vie ?
- Comment aider les parents à exercer leur rôle ?
- Le monde change. Et l'éducation ?
- Quelle éducation voulons-nous pour nos enfants entre zéro et six ans ?
- La parentalité : qu'est-ce que cette nouvelle notion. Devenir parents est-ce que ça ne coule plus de source ?
- Est-ce qu'il faut apprendre à être parent comme on apprend à être enseignant ?

Défi n°1 : « Investissons dès le plus jeune âge, au lieu de réagir tardivement quand tout est plus difficile ».

L'éducation commence dès la naissance voire même avant. Les premières années de l'enfant ont un impact important sur son développement et son bien-être tout au long de la vie : santé, sommeil, nutrition, éveil, langage.

Défi n°2 qui retient notamment toute notre attention et doit être priorisé par nos associations familiales : « Soutenons davantage les parents au lieu de les ignorer ou les culpabiliser ».



Trop souvent le système éducatif a pris l'habitude de travailler sans les parents ; voire contre eux, lorsqu'il perçoit les familles comme le lieu du déterminisme. Mais les parents sont souvent le début de la solution face à la pauvreté, à l'échec scolaire, aux inégalités et ils n'en sont pas le problème. Ils ont besoin d'être encouragés et non culpabilisés. Renforcer les compétences parentales semble être une solution la plus économique et la plus efficace à long terme et la plus respectueuse pour l'enfant.

Quatre objectifs.

- Relever le niveau global de l'Éducation
- Lutter contre les inégalités sociales par l'Éducation
- « Par une meilleure orientation et un meilleur soutien aux jeunes fragiles, un accompagnement plus poussé des parents de milieux fragiles ou défavorisés, et une confiance plus grande dans les acteurs de terrain, cela vise à limiter les décrochages scolaires des jeunes et à remettre en marche l'ascenseur social. »
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Renforcer le vivre-ensemble et le sentiment d'appartenance

Et une charte de l'Éducation en 12 points

L'éducation c'est tout le temps et en tous lieux. Le rôle des parents est essentiel puisqu'ils sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils doivent participer au choix et au suivi de tout ce qui concerne leurs enfants. L'enfant est, acteur de son éducation mais aussi engagé dans une relation à ses pairs, pour favoriser le partage entre jeunes de milieux différents. Les politiques publiques doivent veiller à développer toutes les dimensions de chaque personne : intellectuelle, corporelle, psychoaffective, culturelle et spirituelle. Tout enfant a le droit à une éducation adaptée.

Et si l'on adossait la charte de l'Éducation à la constitution comme ce fut le cas en 2005 pour celle de l'environnement ? Familles de France y est favorable comme 77 % des jeunes et 85 % des parents.

CHARTRE DE L'ÉDUCATION

Article 1er. Droit à l'éducation

Article 2. L'enfant acteur de son éducation

Article 3. Le rôle des parents

Article 4. Un pacte éducatif qui mobilise toute la société et protège les enfants

Article 5. Principe de reconnaissance des éducateurs et des enseignants

Article 6. L'éducation dans toutes ses dimensions

Article 7. La portée des politiques publiques éducatives

Article 8. Principes d'information et de participation

Article 9. Recherche et innovation éducative

Article 10. Éducation à la citoyenneté

Article 11. Principes et gouvernance

Article 12. Évaluation des politiques éducatives

En savoir plus :

<https://etatsgeneraux-education.fr/nos-defis>

<https://etatsgeneraux-education.fr/lacharte>

En chiffres, les États Généraux
de l'Éducation c'est :

5000 participants

540 propositions

14416 votes



ACCUEIL D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Au sein de la famille.

La naissance d'un enfant est presque toujours un événement heureux. Mais, lorsque ce bébé présente une différence, c'est beaucoup plus difficile à accepter. Quand cette différence est visible : Trisomie 21, malformation..., une fois la période de choc et de déni passée, les réactions sont différentes en ce qui concerne la maman ou le papa. Généralement, la maman accepte moins difficilement que le papa. Au fur et à mesure que Bébé grandit, d'autres différences peuvent apparaître : autisme, mutisme, cécité, surdité... autant de maladies invalidantes qui accompagneront l'enfant et son entourage toute leur vie. La meilleure réaction est de se faire accompagner médicalement ; consulter un psychologue, voire un psychiatre. Mais cette démarche est très difficile à entreprendre.

En milieu ordinaire.

Bébé a grandi, maman et papa travaillent, il faut songer à trouver un mode de garde. Oui mais voilà, les structures et/ou nounous ne sont pas forcément préparées à ce genre d'accueil. Dans beaucoup de cas, l'accueil de l'enfant sera refusé, poliment en y mettant les formes, mais refusé quand même.

En structure spécialisée.

Alors, la solution qui sera proposée est difficile à accepter : il faut trouver une structure spécialisée. Ce n'est pas forcément la bonne solution, les structures spécialisées, aussi performantes soient-elles, sont des lieux où les enfants différents se retrouvent entre eux, exclusion première du monde ordinaire.

Les enfants, contrairement à beaucoup d'adultes, n'ont pas d'a priori par rapport aux différences, tout comme les animaux.

Et ce n'est que le début du parcours du combattant. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, les problèmes sont aussi croissants. La maternelle, le primaire, le secondaire puis les études supérieures. À chaque nouvel établissement, les problèmes ressurgissent. Ce n'est pas forcément la faute de l'établissement, rien ou peu de formations sont prévues pour les personnels des structures en milieu ordinaire. Alors, la famille essaie de choisir la moins pire des solutions. Et elle se retrouve devant le dilemme : milieu ordinaire ou spécialisé ?

Les structures spécialisées ont un nombre de places limité. Il faut un accompagnant pour cinq enfants accueillis. Là encore, le manque de personnel spécialisé se fait cruellement sentir.

La loi du 11 février 2005 sur le handicap préconise le maintien en milieu ordinaire, mais sans que les moyens en personnel et matériel ne soient adaptés. Donc, ce vœu pieu reste vain. Familles de France peut dispenser des formations pour les associations et les familles sur ce thème important.



CLASSES FLEXIBLES EN FRANCE : L'ENSEIGNEMENT À L'ÉCOUTE DES ÉLÈVES

Les travaux pédagogiques les plus récents ont mis en évidence ces dernières années qu'un enseignement répondant à des besoins personnalisés sera plus performant. En ce sens, les piliers de la personnalisation de la pédagogie, que sont l'individu, le groupe et la coopération, forment les fondements de ce que l'on appelle les « classes flexibles ».

Inspirée d'un concept qui trouve son origine aux États-Unis et au Canada, la classe flexible est une autre manière d'aménager et de gérer la classe.

Lorsque l'enseignant(e) fait le choix de ce type d'organisation, chaque élève peut décider de sa posture de travail en fonction de l'activité effectuée. L'espace est réorganisé autour de plusieurs usages. La classe est constituée d'un certain nombre d'îlots, proposant des activités diverses, et agrémentée de différentes sortes de mobiliers pour s'asseoir : des assises stimulantes avec des ballons, des tabourets culbutos, et des assises calmantes tels que des poufs, des coussins, des fauteuils...

Ces positions apportent plus de confort et donc de concentration aux élèves qui bénéficient davantage de liberté de mouvement. Les élèves peuvent travailler seuls, en groupe ou partager ce qu'ils font.

Les études montrent que cela favorise la motivation, les performances et le climat scolaire. La Clinique Mayo à Rochester, aux États-Unis, a indiqué selon son étude réalisée sur 300 enfants durant une année scolaire, qu'utiliser une variété de postures augmentait de 12 % la capacité d'attention des élèves.

Ce concept influence la posture des élèves mais aussi celle de l'enseignant(e) qui va tendre davantage vers une démarche d'accompagnement et de lâcher-prise. Cette ambiance favorise largement l'autonomie et la responsabilisation des élèves. La prise de conscience de ses compétences et de ses fragilités permet une entraide entre pairs, améliore un apprentissage actif et donc optimisé.

Le cadre et les limites sont bien définis dès le début, afin que chacun respecte les autres et ne fasse pas trop de bruit.

Une enseignante a mis en place une classe flexible pour ses élèves de CP et témoigne : « des aménagements ont été mis en place de façon à favoriser l'autonomie, l'investissement des élèves face à leurs apprentissages et les mises en situation différenciées possibles afin que chacun puisse évoluer de façon optimale dans la classe et ce malgré les différences de niveau. »

En passant d'une pédagogie de contrôle à une pédagogie de lâcher-prise, l'enseignant(e) peut, plus aisément, observer les postures des élèves et personnaliser leurs parcours.

Cette pédagogie innovante n'est pour l'instant pas encadrée par des textes officiels en France, et reste à l'initiative du personnel enseignant. Mais les recherches et les retours d'expériences sont le plus souvent positifs. L'adhésion des élèves et la motivation des adultes permettent de retrouver les fondamentaux que l'on attend de l'école : le plaisir d'apprendre et d'enseigner.

A photograph showing a group of people in a meeting or discussion. A woman in the foreground is looking down, while others in the background are engaged in conversation. The image is overlaid with a semi-transparent orange rectangle containing the title.

LE GROUPE DE PAROLE

Des associations Familles de France proposent un groupe de parole ou « café des parents » ou ...

Fonctionnement : Cela se déroule dans un lieu et un espace-temps animé par un professionnel de l'écoute et de l'accompagnement. Lorsque les participants estiment en avoir suffisamment « fait le tour », il peut s'interrompre de lui-même ou bien se prolonger.

Objectifs :

- Partager, échanger autour d'un thème : Ces rencontres donnent à chacun l'opportunité de se raconter avec authenticité, sans peur du jugement de l'autre. Ce dispositif encourage l'expression ouverte des sentiments, des souffrances et des émotions liées au sujet abordé et à la difficulté existentielle éprouvée.
- Stimuler et développer la solidarité entre participants, qui, face à une problématique commune, souhaitent ensemble mobiliser leurs ressources afin d'affronter la réalité et trouver des pistes d'orientation vers un mieux-être. Le groupe devient alors le témoin compatissant des souffrances mais aussi des changements, des réussites et des évolutions de chacun dans son parcours personnel, existentiel... Ainsi, l'expérience peut avoir un effet « thérapeutique », car ce n'est pas un lieu de débat contradictoire, d'affrontement d'idées mais de soutien par l'entremise l'acte de parole partagé, dans le respect d'autrui.

Des règles de bienveillances sont néanmoins à instaurer afin d'encadrer la pratique :

- **Écoute :** Il est très important de respecter l'expression d'autrui. Chacun écoute sans interrompre et sans couper la parole à la personne qui est en train de parler.
- **Équité et respect :** Chacun a droit de garder le silence ou de s'exprimer. Le principe de s'exprimer à la première personne du singulier : « JE » entretient un mode de communication, centrée sur soi qui engage l'autre au respect mutuel. Chacun évite de monopoliser la parole pour préserver le temps d'expression de l'autre.
- **Empathie et accueil de la différence :** Chacun doit pouvoir à l'intérieur du groupe, se sentir en confiance pour pouvoir exprimer ses ressentis, parfois difficiles, voire douloureux. Le psychologue distribue une attention particulière à ces personnes et à la manière dont le groupe va les accueillir et les « porter ». Chaque participant s'engage à s'abstenir de formuler toutes formes de jugements ou de critiques vis-à-vis de ceux qui s'expriment, à accueillir comme tels les points de vue différents.
- **Confidentialité :** Les membres du groupe partagent des expériences personnelles et intimes, il est alors indispensable que ce qui est confié par un participant reste strictement confidentiel. La démarche d'une prise de parole pour laquelle une personne décrit son vécu est un acte libre dont l'expression doit pouvoir être préservée de tous jugements et observations et rester confidentielle. Ces groupes de parole peuvent être soutenus financièrement par la CAF en répondant à l'appel à projet du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) qui est lancé chaque fin d'année civile.



TEMOIGNAGE : ASSOCIATION DES FAMILLES DE MEUDON (92)

L'association des familles de Meudon organise neuf groupes d'échange afin d'accompagner et d'éclairer les parents sur leur parentalité. Les groupes sont encadrés par un professionnel (psychologue clinicienne, conseillère conjugale et familiale...) et un ou deux bénévoles responsables.

Le groupe « Chantier Education » créé en 2021.

Les « chantiers » ont pour but de valoriser les mamans et de donner davantage de sens à leur mission éducative. En 2021, le groupe s'est réuni en visioconférence, autour de thèmes choisis par les participants : Comment cultiver les bons moments en famille ? Comment gérer les devoirs du soir ? Comment gérer le 17/20 h ? Comment aider nos enfants à développer des relations fraternelles et joyeuses ? **Laure de Tinguy, secrétaire de l'association et responsable du groupe** décrit la démarche : « Avant chaque réunion, chacun répond à quelques questions de manière à pouvoir décrire ses pratiques éducatives, ses objectifs ses principes éducatifs. Au cours de la réunion chacune apporte donc sa contribution et chacune écoute les autres avec bienveillance, sans jugement ni commentaires. Chacune repart ainsi avec de nouveaux outils, de nouvelles pratiques à mettre en place si elle le souhaite ; en effet le rôle du chantier est d'aider les mamans à trouver elle-même les solutions pour leur propre situation familiale. Ces discussions où l'écoute, la bienveillance et la discrétion sont de rigueur (le chantier ne sert ni à recevoir ou donner des conseils, ni à résoudre les problèmes particuliers d'une famille) sont vraiment un moment de ressourcement pour nous toutes ! » .

Prochains thèmes : Comment apprendre à nos enfants à gérer l'ennui ? ; Comment donner à nos enfants le sens de l'argent ?

Le groupe apéro conf'

Il se réunit « parce qu'en tant que parent nous avons toujours une multitude d'interrogations auxquelles nous cherchons des réponses, parce que nous avons besoin, à un moment ou à un autre, d'appuyer sur le bouton « pause » de nos vies à mille à l'heure, parce que nous avons envie d'être rassurés dans notre rôle de parent imparfait et parce que nous aimons rencontrer d'autres parents avec qui partager notre quotidien... pour toutes ces raisons et bien d'autres encore les Apéro conf' répondent aux besoins et aspirations des parents aujourd'hui, et ce, quel que soit l'âge de leurs enfants. Éducation, parentalité positive, gestion du temps, équilibre des vies, les sujets choisis sont tous d'actualité ! Chaque soirée démarre par un apéro convivial, réel sas pour se déconnecter de la maison ou du travail et vivre pleinement ce moment d'échanges sympathique et réconfortant. Le thème de la soirée est introduit et animé par un expert sur le sujet, on se donne des clés et des astuces pour mieux vivre notre parentalité, le tout dans une atmosphère joyeuse et bienveillante ! On en ressort enrichis et grandis, à la fois grâce à l'œil avisé de l'animateur mais aussi grâce à tous les témoignages des autres parents entre qui se crée une réelle complicité. » - **Tiphaine, maman de 2 enfants.**



« LE PETIT LAB' » : GROUPE DE PAROLE D'ENFANTS DE PARENTS SÉPARÉS

Lors de la séparation des parents, la souffrance de l'enfant n'est pas toujours visible car celui-ci met ses sentiments souvent de côté afin de ne pas accentuer le conflit où, d'éviter un conflit de loyauté envers l'un de ses parents.

« Le petit lab' » de Famille en Gironde est destiné à tous les enfants. L'objectif de ce groupe, composé entre 6 et 8 enfants d'une même tranche d'âge, est de proposer à l'enfant un lieu d'échange, confidentiel et sécurisant.

Comment a-t-il vécu ce changement ? Quelles sont les difficultés auxquelles il doit faire face ? Comment peut-il se projeter dans la nouvelle configuration familiale et y trouver sa place ?

« Une approche groupale plutôt qu'individuelle a été privilégiée car elle permet de faire émerger et de faire entrer en résonance des problématiques individuelles avec des problématiques collectives et à analyser les phénomènes propres au fonctionnement du groupe. Le groupe de parole sollicite et structure une dynamique participative faisant appel aux ressources intra et interindividuelles ; il permet que chacun s'appuie sur l'autre et que les expériences des uns servent à élaborer les expériences des autres. Ce processus permet un enrichissement personnel et une réflexion plus approfondie sur la problématique abordée puisque l'écoute d'un autre permet aussi un certain dégagement de ses propres positions. Cette approche groupale, à l'écoute des perceptions, des affects et des fantasmes inconscients des membres du groupe, offre un espace neutre où les enfants pourront réfléchir sur des problématiques et des difficultés similaires, mettre en mot une situation de rupture et se situer à l'intérieur d'une nouvelle constellation familiale. Par le biais de discussions autour de la thématique de la séparation, de la méthode photo langage ou d'outils ludiques et créatifs tels le jeu et le dessin, les enfants sont amenés à échanger librement et à partager leur expérience autour de la séparation, à penser une problématique et une difficulté similaire ainsi qu'à réfléchir et à trouver ensemble les ressources pour évoluer et accepter cette séparation. Ils sont encadrés par une conseillère conjugale et familiale et une médiatrice familiale. » - Anne Leuret, médiatrice familiale, conseillère conjugale et familiale, fondatrice du « petit lab' ».

Le soutien proposé est structuré en cinq séances d'une heure et demie, auxquelles s'ajoute une séance d'information et de restitution aux parents sous forme d'une lettre écrite, d'un dessin. Ceci permet aux enfants de partager leurs difficultés sans pour autant être mis mal à l'aise et aux parents de se rendre compte de l'impact de leur conflit sur l'équilibre psychologique de leur enfant et d'y être attentif.

FAMILLES DE FRANCE

Familles de France est un mouvement familial généraliste, libre de tout lien politique, confessionnel et syndical, reconnu d'utilité publique, qui participe à la défense des intérêts de la famille.

Familles de France est agréé :

- Association nationale d'éducation populaire ;
- Organisation nationale de défense des consommateurs ;
- Organisme de formation ;
- Association d'usagers du système de santé.

Familles de France conjugue différents niveaux de représentations et d'actions :

- Les associations locales proposent des services sur le terrain,
- Les fédérations nationale et départementales animent le réseau et assurent une représentation.

Familles de France est affilié à l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et membre du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA).

Familles de France est implanté dans 65 départements et représente près de 24 688 familles dans 239 fédérations et associations de Métropole et d'Outre-mer. (Chiffres au 31 décembre 2020).

RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges 75009 Paris
01 44 53 45 90
contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France

